

## BROCHURE D'ACCUEIL CAMPING



## Conseils pour un séjour sûr et respectueux de l'environnement à Merkenveld

(L'équipe de Merkenveld et ses volontaires vous remercient d'avance!)

<b>LISTE DE CONTRÔLE</b>
--------------------------

**IL EST OBLIGATOIRE DE L'AVOIR AVEC VOUS:**

- extincteurs:** au moins un extincteur à poudre homologué (ABC) d'au moins 6 kg ou un extincteur à mousse homologué (AB) d'au moins 6 litres. Merkenveld offre la possibilité de louer un extincteur à poudre à €1 par jour + une caution **en espèces** de €100.
- Kit d'urgence** pour les premier secours
- Si applicable: **des cuisinières à gaz** conforme à la réglementation en vigueur et dans des conditions optimales assembles correctes et sans fuite
- Liste de présence** exacte (également une copie pour Merkenveld)



**Vlaanderen**  
is toerisme

**Merkenveld est reconnu par Toerisme Vlaanderen comme un hébergement pour jeunes avec une classification 'comfort'.**

**SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW MERKENVELD**

MERKENVELDWEG 15 • B 8210 ZEDELGEM-LOPPEM • T +32 (0)50 27 76 98 • [MERKENVELD@HOPPER.BE](mailto:MERKENVELD@HOPPER.BE)

[WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD](http://WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD) • REKENING IBAN BE45 4762 0352 5189 • BIC KREDBEBB

MAATSCH. ZETEL: SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW • WILRIJKSTRAAT 45 • B 2140 ANTWERPEN

## RÈGLES DU JEUX

### GÉNÉRALITÉS

- Informez toute léquipe de cette information et sensibilisez vos membres.
- Maintenir un environnement calme et propre, sûr et respectueux de l'environnement
- Ne pas déranger nos voisins, rester calme et poli, ne pas sonner aux portes des maisons voisines

### SON ET BRUIT

- Silence à partir de 22h (au cercle du feu de camp à partir de 23h)
- Pas d'amplificateurs, mégaphone, pétards et feux d'artifice
- Toujours signaler les jeux du soir au resident de Merkenveld
- Respecter le repos nocturne des animaux, des voisins et des autres groupes

### DIRECTIVES DE STATIONNEMENT

- Merkenveld est interdit aux voitures, le stationnement n'est possible que sur le parking et dans les rues avoisinantes. Faites attention où vous vous gardez le long des rues (voir photos et explications) !
- Dans la Merkenveldweg, de l'intersection avec la Leliestraat vers le parking Hopper, il y a une zone de stationnement interdit!
- Interdit de stationner dans une rue à double sens en face d'un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement si cela rend difficile le croisement de deux autres véhicules
- Demandez à un gardien de parking de se poster à Merkenveldweg lorsque les parents amènent ou récupèrent des membres.
- Veuillez nous fournir vos plaques d'immatriculation à votre arrivée, afin que nous puissions vous avertir si vous êtes garé illégalement.
- Si votre groupe apporte son propre bus, nous vous demandons de le garer uniquement sur l'aire de stationnement des bus (voir le plan) et de ne pas rouler plus loin, pas même pour charger et décharger. Des chariots de poussée sont disponibles pour décharger les bagages et/ou le matériel.

Le stationnement le long de la rue est possible, à condition de respecter les règles suivantes:

- 1) Stationnement dans le sens de la marche
- 2) Pas de stationnement devant les allées



- 4) Ne pas stationner dans le virage et tant qu'il y a des lignes blanches continues ou interrompues

- 3) Le stationnement est interdit à moins de 15 mètres sur les deux côtés du panneau d'arrêt de bus



Stationnement des autobus

Parking Hopper  
Merkenveld

HOPPER  
MERKEN  
VELD

### SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW MERKENVELD

MERKENVELDWEG 15 • B 8210 ZEDELGEM-LOPPEM • T +32 (0)50 27 76 98 • [MERKENVELD@HOPPER.BE](mailto:MERKENVELD@HOPPER.BE)

[WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD](http://WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD) • REKENING IBAN BE45 4762 0352 5189 • BIC KREDBEBB

MAATSCH. ZETEL: SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW • WILRIJKSTRAAT 45 • B 2140 ANTWERPEN

## CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT

- vous pouvez accéder à la zone de chargement et de déchargement deux fois par période de camping, une fois à l'arrivée pour décharger et une fois au départ pour charger;
- vitesse maximale sur la route d'accès à la zone de chargement et de déchargement : 5 km/h
- Merkenveld fournit des chariots de poussée;
- le chargement et le déchargement entre 22 heures et 8 heures du matin ne sont pas autorisés;
- aucun camion n'est autorisé dans la zone de chargement et de déchargement! Le camion doit être stationné dans Leliestraat ou Merkenveldweg et tout le matériel et les bagages peuvent être amenés au camping à l'aide des chariots de poussée de Merkenveld.

## L'ACCEUIL

- à votre arrivée, présentez-vous toujours d'abord à la réception, où nous passons en revue les informations et les accords les plus importants;
- dans le cadre de la sécurité, vous devez soumettre une liste de présence précise à la réception de Merkenveld le jour de votre arrivée ou à l'avance en envoyant un email à [merkenveld@hopper.be](mailto:merkenveld@hopper.be);
- pour toutes les questions, vous vous présentez à la réception où un bénévole ou un membre du personnel vous aide à poursuivre;
- la réception est ouverte de 8h-22h; les horaires d'ouverture peuvent être modifiés pendant les vacances d'été;
- pendant les vacances d'été, vous donnez le nom et le numéro de téléphone portable d'une personne responsable qui peut être jointe à tout moment ; ce numéro de téléphone portable est également ajouté au groupe WhatsApp 'Merkenveld zomer' ; tous les groupes présents, les résidents de vacances et le personnel sont dans ce grand groupe WhatsApp pendant leur séjour ; ce groupe WhatsApp est uniquement utilisé pour les arrangements suivantes: commandes de pain, réservations de douches, ouverture des barrières, accord sur un point de contrôle lors du départ du groupe, ouverture du déchetterie et informer les groupes sur des véhicules mal garés; en dehors des heures d'ouverture de la réception, vous pouvez également poser des questions urgentes sur le groupe WhatsApp; les accords ou discussions entre les groupes eux-mêmes ne peuvent pas être faits dans ce groupe WhatsApp;
- Nous demandons également le nom et le numéro de portable du responsable des premiers secours;
- Nous mettons à disposition une boîte aux lettres pour chaque groupe à l'accueil; du pain sera également prêt pour chaque groupe à l'accueil chaque matin; il y a un compartiment verrouillable dans la salle réfrigérée pour recharger les téléphones portables (apportez votre propre cadenas !);
- tous les jours à 9h (ou en concertation avec le résident des vacances à un autre moment) il y a un conseil de camp sur le domaine; de chaque groupe une personne est attendue au conseil de camp tous les jours; apportez votre propre tasse, nous fournirons le café;
- lors de cette brève rencontre, des informations sont données, vous pouvez poser des questions, passer des commandes, faire des réservations; essayez de prendre le plus d'arrangements possibles avec le résident des vacances pendant ce conseil de camp;
- Merkenveld n'est pas responsable du vol; un casier est disponible dans la salle réfrigérée pour les objets de valeur (apportez votre propre cadenas!); signalez toujours tout vol à la réception de Merkenveld!

## SÉCURITÉ INCENDIE

- extincteurs obligatoires : au moins un extincteur à poudre de 6 kg ou un extincteur à mousse de 6 l homologué (l'extincteur à poudre peut être loué pour 1,00 euro par jour + une caution en espèces de 100,00 euros)
- veillez à ce que le feu puisse se propager le moins possible aux autres tentes en cas d'incendie (de tente), gardez une distance de 4 mètres entre les (blocs de) tentes
- Ne laissez jamais un feu de bois ou de gaz sans surveillance.

### SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW MERKENVELD

MERKENVELDWEG 15 • B 8210 ZEDELGEM-LOPPEM • T +32 (0)50 27 76 98 • [MERKENVELD@HOPPER.BE](mailto:MERKENVELD@HOPPER.BE)

[WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD](http://WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD) • REKENING IBAN BE45 4762 0352 5189 • BIC KREDBEBB

MAATSCH. ZETEL: SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW • WILRIJKSTRAAT 45 • B 2140 ANTWERPEN

- Il est interdit d'allumer des feux et de fumer dans la forêt.
- les coûts de la lutte contre l'incendie seront imputés au groupe délinquant

### **FEUX DE CAMP ET FEUX DE BOIS**

- uniquement après autorisation - Merkenveld peut à tout moment prononcer une interdiction de feu.
- feu de camp uniquement dans le cercle de feu de camp avec le chariot de pompiers ! - Vous pouvez récupérer le chariot de pompiers à la réception.
- feux de cuisine et feux de bois uniquement dans des bacs ou barils en-dessus sol, fermés en bas et sur les côtés (pas dans ou sur le sol), les flammes ne sortent pas à plus de 50 cm au-dessus du bord supérieur, le Merkenveld fournit gratuitement des barils à feu.
- Ne brûlez que du bois mort ou du bois pur non traité du marché, certainement pas des déchets.
- Placez votre stock de bois mort au moins 5 mètres de votre feu.
- préparez des seaux d'eau contre l'incendie et éteignez complètement votre feu (avec l'eau de l'étang ou du ruisseau) avant de quitter le lieu; au feu de camp, vous utilisez le chariot de pompiers contre l'incendie
- Les restants de cendre des barils de feu doit être déposé au cercle de feu de camp.

### **CUISINIÈRES À GAZ**

- Les cuisinières à gaz doivent être conformes à la réglementation en vigueur, être dans un état optimal, assemblées correctes et sans fuite, utiliser-les exclusivement en air libre, sous une tente ou un abri ouvert.
- protégez vos bouteilles de gaz contre le soleil, la chaleur et le feu et placez-les verticalement et sans chocs
- Fermez toujours le robinet de gaz de la bouteille de gaz lorsque vous ne l'utilisez pas.
- Des bouteilles de gaz peuvent être achetées chez Eurosop Veldegem, Horta Jonckheere Tuincentrum Zedelgem ou Rumix Tuincentrum Ruddervoorde.

### **LA FORÊT ET LA NATURE**

- Ne pas endommager les arbres et les buissons, respecter les jeunes plantations.
- La coupe d'arbres vivants (ou de leurs branches) est interdit, les haches et les scies sont interdites dans la forêt.
- Ne creusez pas de trous ou de tranchées, ne jetez rien dans les étangs ou le ruisseau Kerkebeek.
- jouer de manière respectueuse de la forêt : limiter le bruit et la vitesse, ranger tout le matériel de jeu
- nous divisons la forêt de jeux en trois parties ; une partie de la forêt de jeux peut être réservée, de sorte que vous pouvez jouer à un jeu de forêt avec votre propre groupe sans être gêné.

### **L'EAU ET L'ÉNERGIE**

- Soyez économique avec l'eau et l'énergie
- Il n'y a pas d'électricité disponible sur les zones de camping, il est interdit d'apporter des générateurs.
- Nous fournissons une ligne d'eau avec un petit robinet ; chaque groupe se voit attribuer son propre robinet (lié au nom du camping).
- il y a une salle de réfrigération; nous demandons aux groupes d'apporter leur propre réfrigérateur! Merkenveld dispose d'un certain nombre d'appareils, mais pendant les vacances d'été chargées, nous ne pouvons pas garantir qu'un appareil sera disponible; Sur le réfrigérateur nous mettrons une feuille avec le nom du groupe et du camping. La porte de la salle du réfrigérateur est ouverte de 8h à 22h.
- dans la zone de réception, les téléphones et autres appareils peuvent être chargés (voir plus haut).

#### **SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW MERKENVELD**

MERKENVELDWEG 15 • B 8210 ZEDELGEM-LOPPEM • T +32 (0)50 27 76 98 • [MERKENVELD@HOPPER.BE](mailto:MERKENVELD@HOPPER.BE)

[WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD](http://WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD) • REKENING IBAN BE45 4762 0352 5189 • BIC KREDBEBB

MAATSCH. ZETEL: SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW • WILRIJKSTRAAT 45 • B 2140 ANTWERPEN

## **DÉCHETS - voir également le guide du triage des déchets plus loin**

- évitez des déchets: achetez des aliments frais en vrac, en gros emballages ou dans des emballages retournables
- Afin d'éviter des déchets de nourriture, nous donnons quelques indications sur les quantités :
- Pain : 7-11 ans : 1 pain pour 8 enfants - 12-16 ans : 1 pain pour 6 enfants - +16 ans : 1 pain pour 5 enfants
- Sandwichs : 7-11 ans : 3 tranches par repas de pain - +12 ans : 4 tranches par repas de pain
- Pâtes : 75g par enfant - 100g par adulte
- Sauce pour pâtes : 200g par enfant - 350g par adulte
- tous les déchets doivent être triés ! - des sacs poubelles transparents et des sacs PMD peuvent être achetés à la réception - un sac poubelle coûte 3,5 €, un sac PMD coûte 1 €; seuls les sacs achetés à la réception sont acceptés dans notre déchetterie; le papier et le carton ainsi que les déchets alimentaires peuvent également être proposés dans notre déchetterie; en cas de déchets mal triés, nous facturons 5 € par sac ; déchets en verre à emporter vous-mêmes à le conteneur à verre dans la rue 'Pierlapont' (voir plan à la page suivante), vous devez ramener les grands ordures ménagères chez vous
- demander à l'employé de Merkenveld d'ouvrir la déchetterie et y apporter vos déchets

## **NETTOYAGE**

- Pendant les vacances d'été, chaque jour, un groupe différent nettoie le bloc sanitaire (toilettes, éviers, zone des réfrigérateurs, alentours du bloc sanitaire) ; cela se fait par un système de rotation ; un volontaire de la réception ouvre et ferme la salle de nettoyage du bloc sanitaire.

## **INTERNET**

- le WiFi gratuit est disponible autour des bâtiments, y compris le bloc sanitaire;
- sélectionnez le réseau 'Bezoekers', ouvrez votre navigateur, acceptez les conditions d'utilisation, aucun mot de passe n'est requis ;

## **ACCESSIBILITÉ**

- La gare de Zedelgem se trouve à 1,4 km du Hopper Merkenveld. Sur la carte ci-dessous, vous voyez un itinéraire agréable et largement piétonnière de la gare à Merkemveld.

### **SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW MERKENVELD**

MERKENVELDWEG 15 • B 8210 ZEDELGEM-LOPPEM • T +32 (0)50 27 76 98 • [MERKENVELD@HOPPER.BE](mailto:MERKENVELD@HOPPER.BE)

[WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD](http://WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD) • REKENING IBAN BE45 4762 0352 5189 • BIC KREDBEBB

MAATSCH. ZETEL: SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW • WILRIJKSTRAAT 45 • B 2140 ANTWERPEN



**SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW MERKENVELD**

MERKENVELDWEG 15 • B 8210 ZEDELGEM-LOPPEM • T +32 (0)50 27 76 98 • [MERKENVELD@HOPPER.BE](mailto:MERKENVELD@HOPPER.BE)

[WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD](http://WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD) • REKENING IBAN BE45 4762 0352 5189 • BIC KREDBEBB

MAATSCH. ZETEL: SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW • WILRIJKSTRAAT 45 • B 2140 ANTWERPEN

## GUIDE DU TRIAGE DES DÉCHETS

### Triage des PMD dans le sac PMD bleu (conteneur à rouleaux PMD bleu)

<p>+ Emballage en plastique : Bouteilles, flacons, bouchons à vis, plateaux, flacons, conteneurs, pots et tubes, films, sachets, tasses</p> <p>+ Emballage métallique: Boîtes de boisson et de conserve, bombes aérosol (pas toutes ! voir ci-contre), récipients et plateaux en aluminium, couvercles, bouchons et capsules couronne</p> <p>+ Cartons de boissons (tetra), par exemple de lait et de jus de fruits</p> 	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- des emballages composés de matériaux différents</li> <li>- polystyrène</li> <li>- emballages pour la peinture, la colle, l'huile de moteur, etc.</li> <li>- feuille d'aluminium</li> <li>- fermetures à l'épreuve des enfants</li> <li>- les emballages (par exemple, les bombes aérosol) portant l'un de ces symboles</li> </ul> 
---	---

### Trier le papier et le carton dans une boîte en carton

 <ul style="list-style-type: none"> <li>+ journaux et magazines</li> <li>+ papier à lettres</li> <li>+ Étiquettes en papier des bocaux et boîtes de conserve</li> <li>+ Emballages en papier et en carton</li> <li>+ Cartons d'oeufs</li> <li>+ Sacs à pain</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- papier peint</li> <li>- papier et carton sales, gras et peints</li> <li>- serviettes et mouchoirs en papier</li> <li>- papier absorbant</li> </ul>
---	---

### Tri des déchets alimentaires dans un tonneau rond brun ou blanc

 <ul style="list-style-type: none"> <li>+ résidus de fruits et légumes crus</li> <li>+ épluchures de pommes de terre</li> <li>+ les restes de repas préparés</li> <li>+ pain et gâteaux</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>aliments moisissés et pourris</i></li> <li>- <i>matériel d'emballage</i></li> <li>- <i>coquilles d'œuf</i></li> <li>- <i>marc de café et sac-filtre</i></li> <li>- <i>cendres</i></li> <li>- <i>papier absorbant</i></li> </ul>
--	--

### ! LE VERRE DOIT ÊTRE APPORTÉ À LE CONTENEUR DE VERRE DANS LA RUE 'PIERLAPONT'

 <ul style="list-style-type: none"> <li>+ bouteilles en verre vides et rincées et bocaux</li> <li>+ verres à boire cassés</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>bouteilles retournables</i></li> <li>- <i>couvercles et bouchons</i></li> <li>- <i>lampes</i></li> <li>- <i>miroirs</i></li> <li>- <i>verre plat</i></li> <li>- <i>porcelaine et faïence</i></li> </ul>
---	---

### Tri des déchets dans des sacs transparents

 <ul style="list-style-type: none"> <li>+ tous les déchets qui ne peuvent pas être triés</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>les déchets qui peuvent être triés à les fractions de déchets susmentionnées</i></li> <li>- <i>petits déchets dangereux</i></li> <li>- <i>déchets grossiers</i></li> </ul>
--	--

### PDD (petits déchets dangereux) à déposer à la réception

 <ul style="list-style-type: none"> <li>+ piles vides</li> <li>+ résidus de peinture et de vernis</li> <li>+ colle</li> <li>+ graisse de chips</li> <li>+ aérosol d'insecticide</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>les déchets qui peuvent être triés à les fractions de déchets susmentionnées</i></li> </ul>
---	---

### ! RAMENER DES GRANDES ORDURES MÉNAGÈRES À LA MAISON - N'EST PAS ACCEPTÉ ICI !

 <ul style="list-style-type: none"> <li>+ tentes</li> <li>+ bâches</li> <li>+ paysage</li> <li>+ meubles</li> <li>+ vêtements</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>les déchets qui peuvent être triés à les fractions de déchets susmentionnées</i></li> </ul>
---	---

SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW MERKENVELD

MERKENVELDWEG 15 • B 8210 ZEDELGEM-LOPPEM • T +32 (0)50 27 76 98 • [MERKENVELD@HOPPER.BE](mailto:MERKENVELD@HOPPER.BE)

[WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD](http://WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD) • REKENING IBAN BE45 4762 0352 5189 • BIC KREDBEBB

MAATSCH. ZETEL: SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW • WILRIJKSTRAAT 45 • B 2140 ANTWERPEN

## NUMEROS DE SEVOURS & URGENCE

### EN CAS D'URGENCE :

- rester calme
- toujours contacter un employé à la réception ou appeler le numéro de Merkenveld 0(032)50/27.76.98
- la zone d'évacuation est située entre merkenveldweg et la zone de chargement et de déchargement (le verger) ; voir le plan en dernière page



### EN APPELANT LE NUMÉRO D'URGENCE 112, VOUS INDIQUEZ :

- "Avec .....(vos prénom et nom)..... du domaine scout Merkenveld, Merkenveldweg 15 à Loppem- Zedelgem."
- Que s'est-il passé exactement ? Quelle est la situation d'urgence ?
- Combien de victimes y a-t-il ? Combien de personnes sont en danger ?

Demandez à quelqu'un d'attendre les services d'urgence au Merkenveldweg et contacter un employé du Merkenveld !

**AMBULANCE ET POMPIER:** tél. 112, installez l'application 112BE sur votre smartphone (de cette façon, votre position exacte sera immédiatement communiquée) + contacter la réception de Merkenveld.

**POLICE:** tel. 101 + informer la réception de Merkenveld

**CENTRE ANTI-POISON:** tél. 0(032)70/245.245

**MÉDECIN:** Cabinet de médecine générale Te Velde, Kloosterstraat 131, 8210 Zedelgem, tél. 0(032)50/27 74 18

<http://www.huisartsenteyelde.be> (prendre un rendez-vous sur le site si possible)

**SERVICE DE GARDE MÉDECINS:** [www.mediwacht.be](http://www.mediwacht.be), tél. 1733 (de 20h à 8h du lundi)

**PHARMACIE:** Bouckaert, Groenestraat 189, 8210 Zedelgem, tél. 0(032)50/20.97.50

**SERVICE DE GARDE PHARMACIE :** [www.apotheek.be](http://www.apotheek.be), tél. 0(032)900/10.500 (jusqu'à 22h) ou 0(032)903/922.48 (entre 22h et 9h) (0,50 EUR/min)

**HÔPITAL:** AZ Delta campus Torhout (à 10 km), St.-Rembertlaan 21, 8820 Torhout, tel. 0(032)50/23.21.11 ou AZ St. Jan (à 12,6 km), Ruddershove 10, 8000 Bruges, tel. 0(032)50/45.21.11

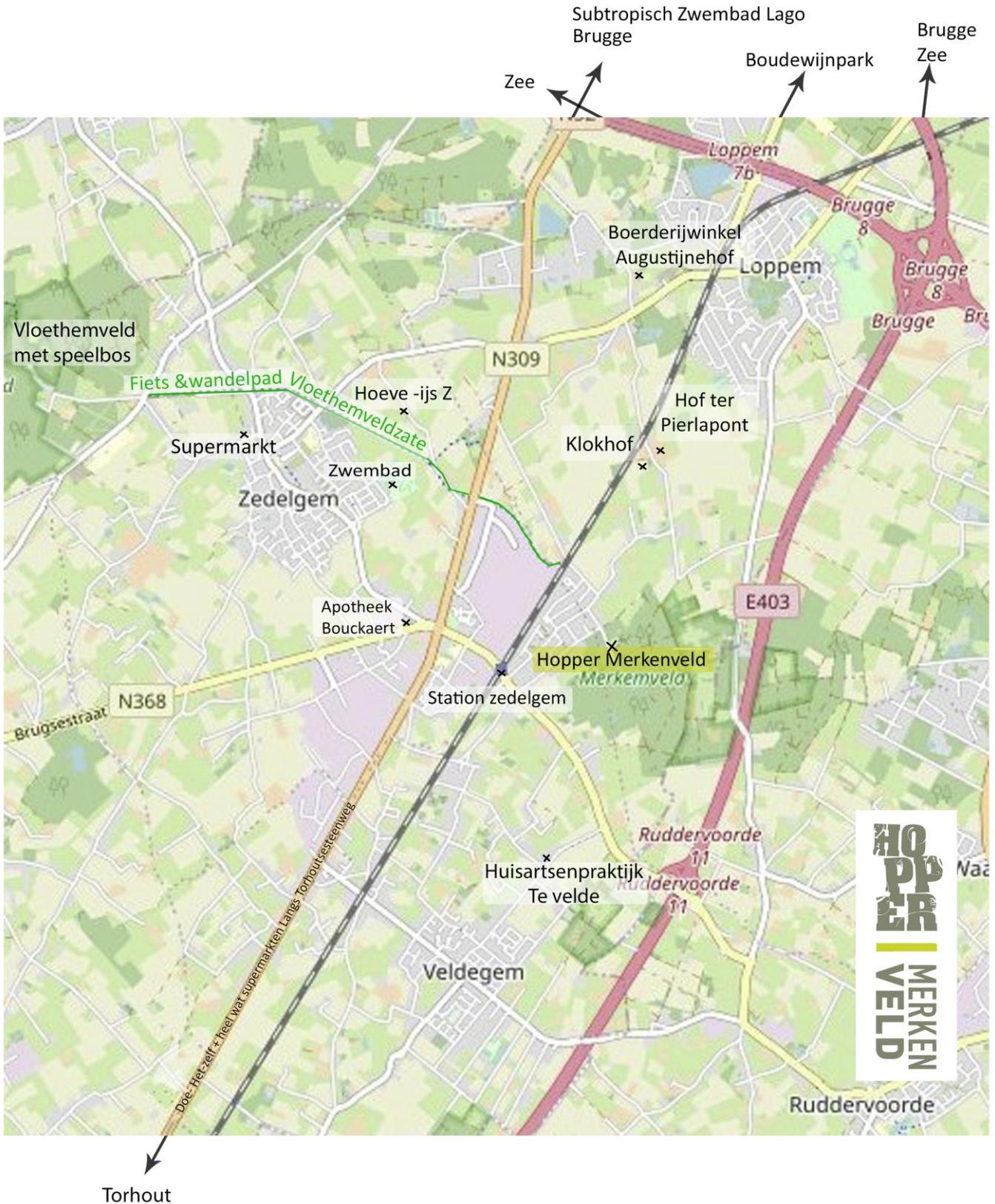
**SERVICE DE GARDE DENTISTES:** [www.tandarts.be/wachtdienst](http://www.tandarts.be/wachtdienst)

#### SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW MERKENVELD

MERKENVELDWEG 15 • B 8210 ZEDELGEM-LOPPEM • T +32 (0)50 27 76 98 • [MERKENVELD@HOPPER.BE](mailto:MERKENVELD@HOPPER.BE)

[WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD](http://WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD) • REKENING IBAN BE45 4762 0352 5189 • BIC KREDBEBB

MAATSCH. ZETEL: SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW • WILRIJKSTRAAT 45 • B 2140 ANTWERPEN



Détails de contact voir page suivante

**SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW MERKENVELD**

MERKENVELDWEG 15 • B 8210 ZEDELGEM-LOPPEM • T +32 (0)50 27 76 98 • [MERKENVELD@HOPPER.BE](mailto:MERKENVELD@HOPPER.BE)

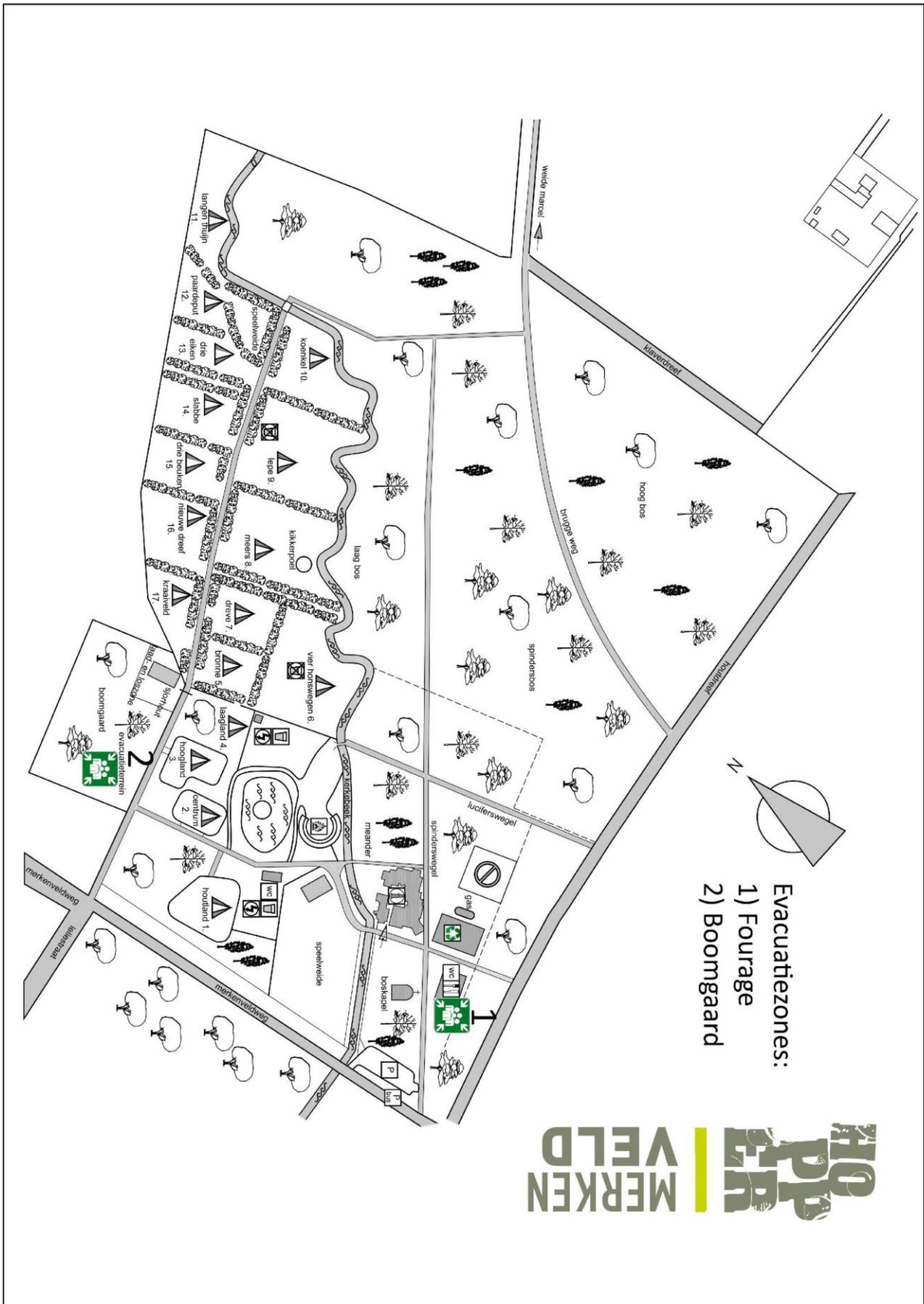
[WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD](http://WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD) • REKENING IBAN BE45 4762 0352 5189 • BIC KREDBEBB

MAATSCH. ZETEL: SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW • WILRIJKSTRAAT 45 • B 2140 ANTWERPEN

- Hoeve-ijs Z, Zaggebroekstraat 2, 8210 Zedelgem, 0479/92.01.52, [www.hoeveijsz.be](http://www.hoeveijsz.be)
- Hof Ter Pierlapont, Zeedijkweg 23, 8210 Zedelgem, 0478/76.59.65, [www.pierlapont.be](http://www.pierlapont.be)
- Klokhof summer café, Zeedijkweg 20, 8210 Zedelgem, 050/28.00.20, facebook Café d'été de Klokhof Loppem
- Magasin agricole Augustijnenhof, Rolleweg 32, 8210 Zedelgem, 0475/65.24.30, [www.augustijnenhof.be](http://www.augustijnenhof.be)
- Piscine Zedelgem, De Groene Meersen, Stadionlaan 48, 8210 Zedelgem, 050/28.83.30, [www.zedelgem.be/zwembad](http://www.zedelgem.be/zwembad)
- Piscine subtropicale Lago Brugge Olympia, Doornstraat 110, 8200 Bruges, 050/67.28.70, [www.lago.be/brugge](http://www.lago.be/brugge)
- Boudewijn Seapark, Alfons de Baeckestraat 12, 8200 Bruges, 050/38.38.38, [www.boudewijnseapark.be](http://www.boudewijnseapark.be)
- DIY Euroshop, Torhoutsesteenweg 370, 8210 Zedelgem, [www.euroshop.be](http://www.euroshop.be)

**SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW MERKENVELD**MERKENVELDWEG 15 • B 8210 ZEDELGEM-LOPPEM • T +32 (0)50 27 76 98 • [MERKENVELD@HOPPER.BE](mailto:MERKENVELD@HOPPER.BE)[WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD](http://WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD) • REKENING IBAN BE45 4762 0352 5189 • BIC KREDBEBB

MAATSCH. ZETEL: SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW • WILRIJKSTRAAT 45 • B 2140 ANTWERPEN



**SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW MERKENVELD**

MERKENVELDWEG 15 • B 8210 ZEDELGEM-LOPPEM • T +32 (0)50 27 76 98 • [MERKENVELD@HOPPER.BE](mailto:MERKENVELD@HOPPER.BE)

[WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD](http://WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD) • REKENING IBAN BE45 4762 0352 5189 • BIC KREDBEBB

MAATSCH. ZETEL: SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW • WILRIJKSTRAAT 45 • B 2140 ANTWERPEN

**SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW MERKENVELD**

MERKENVELDWEG 15 • B 8210 ZEDELGEM-LOPPEM • T +32 (0)50 27 76 98 • [MERKENVELD@HOPPER.BE](mailto:MERKENVELD@HOPPER.BE)

[WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD](http://WWW.HOPPER.BE/MERKENVELD) • REKENING IBAN BE45 4762 0352 5189 • BIC KREDBEBB

MAATSCH. ZETEL: SCOUTS EN GIDSEN VLAANDEREN VZW • WILRIJKSTRAAT 45 • B 2140 ANTWERPEN

